

Conférence générale

GC(67)/8

3 juillet 2023

Distribution générale

Français

Original : anglais

Soixante-septième session ordinaire

Point 6 de l'ordre du jour provisoire
(GC(67)/1 et Add.1)

Approbation de la nomination du Directeur général

1. Le 2 décembre 2019, la Conférence générale avait approuvé la nomination, par le Conseil des gouverneurs, de M. Rafael Mariano Grossi¹. Le mandat du Directeur général expire le 2 décembre 2023.
2. Le 10 mars 2023, le Conseil a nommé par acclamation M. Rafael Mariano Grossi, l'actuel Directeur général de l'Agence, au poste de Directeur général, pour une période de quatre ans allant du 3 décembre 2023 au 2 décembre 2027. En vertu de l'article VII.A du Statut, le Conseil demande à la Conférence générale d'approuver cette nomination et, en conséquence, recommande l'adoption du projet de résolution ci-après.

Projet de résolution

La Conférence générale,

- a) Ayant examiné la question de la nomination du Directeur général,
- b) Ayant examiné en outre la recommandation du Conseil des gouverneurs sur cette question figurant dans le document GC(67)/8,

Approuve, conformément à l'article VII.A du Statut, la nomination de M. Rafael Mariano Grossi au poste de Directeur général pour la période allant du 3 décembre 2023 au 2 décembre 2027.

¹ Dans sa résolution GC(SPL.2)/RES/1.